

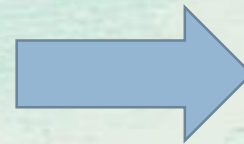
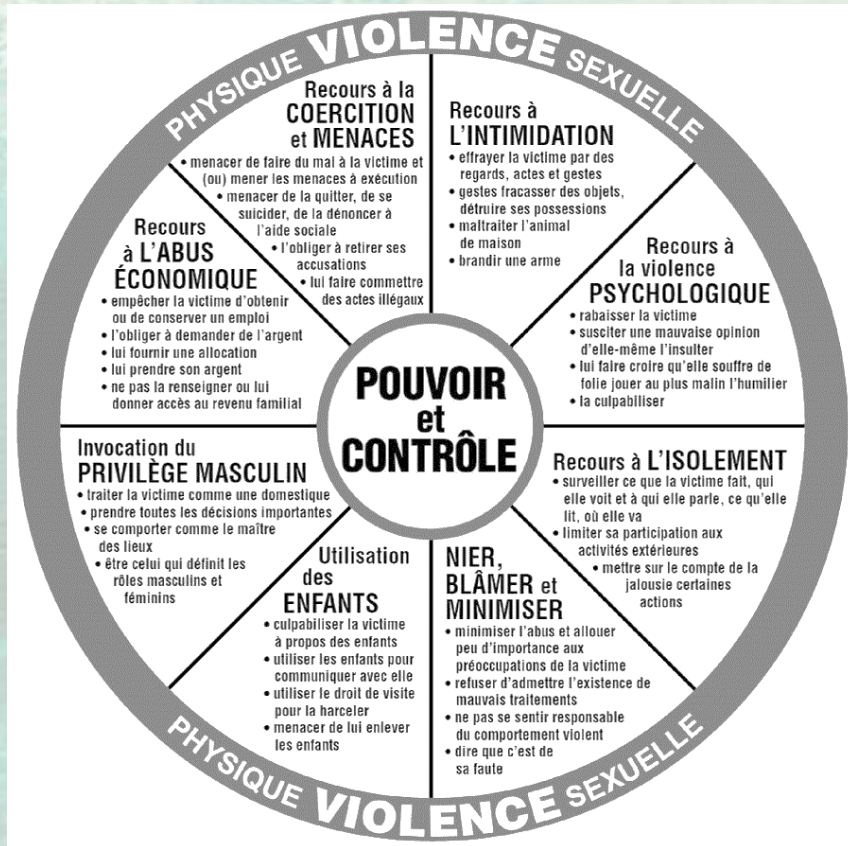
L'évolution de l'autonomie relationnelle des femmes victimes de violence conjugale

Anne-Marie Nolet, Ph.D.

87^e congrès de l'ACFAS : Gatineau, 27 mai 2019

La violence coercitive et de contrôle

(Dobash et Dobash, 1979 ; Johnson, 1995 ; 2006 ; 2008 ; Pence et Paymar, 1993 ; Turgeon, 2003)



Perte d'autonomie

(Pence et Paymar, 1993)

L'autonomie et la perte d'autonomie des femmes victimes de violence conjugale se façonne dans l'ensemble de leur réseau social.

La connaissance du réseau des femmes est actuellement limitée

(Bybee et Sullivan, 2005 ; Dobash et Dobash, 1979 ; El-Bassel et al., 2001 ; Hoff, 1990 ; Katerndahl et al., 2013 ; Klein, 2012 ; Knickmeyer et al., 2010 ; Liang et al., 2005 ; Lutenbacher et al., 2003 ; Moe, 2007 ; Rose et al., 2000 ; Trotter et Allen, 2009)

- Regard principalement dyadique
- Regard statique des études qui adoptent un regard global

Objectif de la présentation

- Montrer comment évolue l'autonomie à laquelle les femmes victimes de violence conjugale accèdent dans l'ensemble de leur réseau social.

Le concept d'autonomie relationnelle

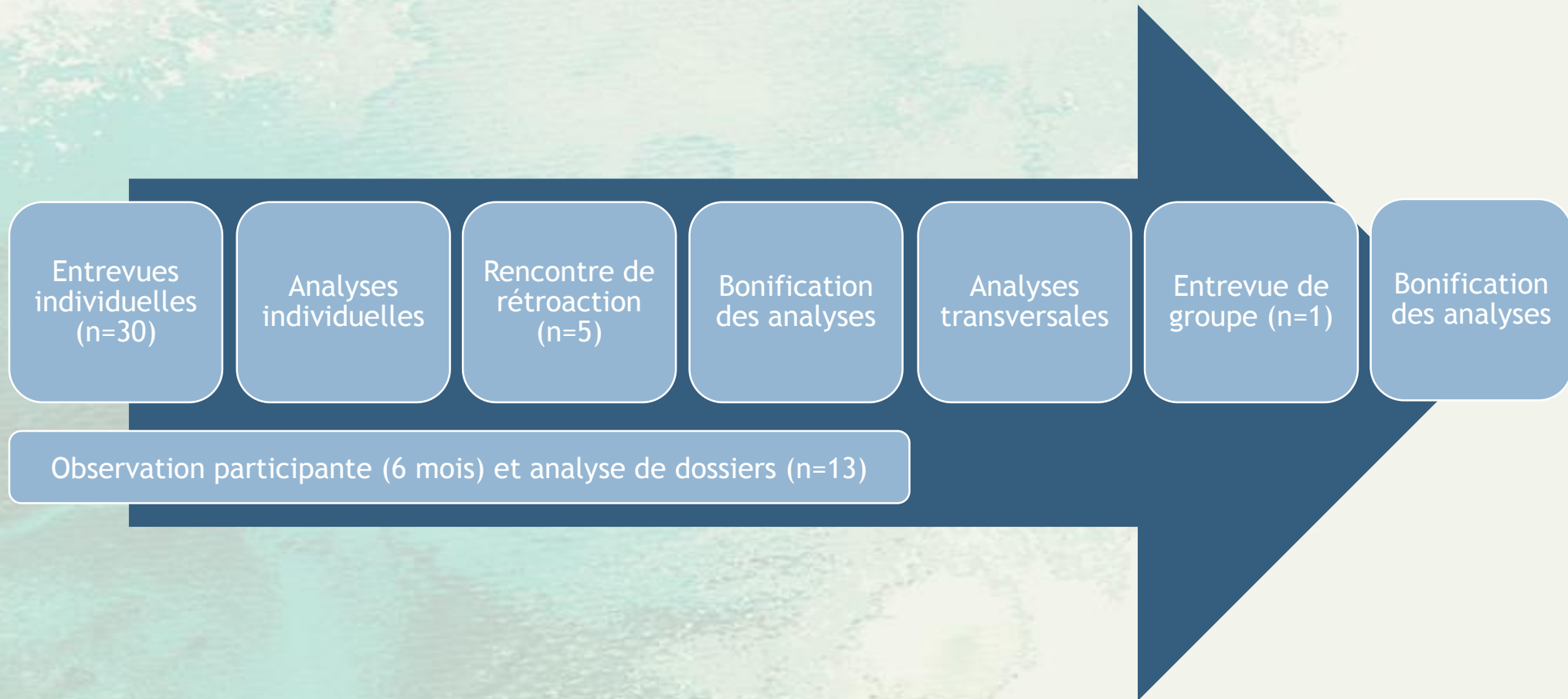
(Burt, 1992 ; 2005 ; Oshana, 2006)

« *Liberté de saisir une diversité d'options* »

Disponibilité d'options
diversifiées

Liberté de saisir les options
disponibles

La collecte et l'analyse des données



Les actions des membres du réseau des femmes

Les actions des femmes

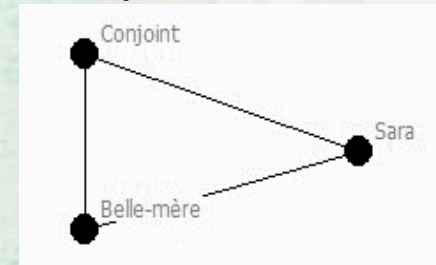
- Rester avec le conjoint violent
- Taire la violence
- Se cacher
- Interrompre des relations
- Chercher du soutien
- Rompre avec le conjoint violent
- Rétablir d'anciennes relations
- Créer de nouvelles relations

Les femmes agissent en fonction des options auxquelles elles ont accès et à partir de leurs attentes à l'égard des actions d'autrui.

Les actions des femmes

- Rester avec le conjoint violent
- Taire la violence
- Se cacher
- Interrompre des relations
- Chercher du soutien
- Rompre avec le conjoint violent
- Rétablir d'anciennes relations
- Créer de nouvelles relations

Réseau de Sara pendant sa relation violente :



Je me confiais pas à [ma belle-mère] (...). Je pouvais pas lui dire parce que je savais qu'il allait savoir que j'avais parlé, parce qu'elle aurait parlé à son père, puis son père lui aurait dit. (Sara)

Les actions des conjoints violents

- Agresser psychologiquement
- Agresser physiquement et sexuellement
- Agresser économiquement
- Agresser socialement

Les agressions économiques et sociales placent les femmes dans un réseau de plus en plus contraignant dominé par le conjoint violent.

Les actions de l'entourage

- S'appropriier le problème
 - Exprimer sa colère, menacer
 - Donner des ordres
 - Surveiller
- Refuser le problème
 - Exprimer un doute
 - Blâmer
 - Rejeter et se retirer

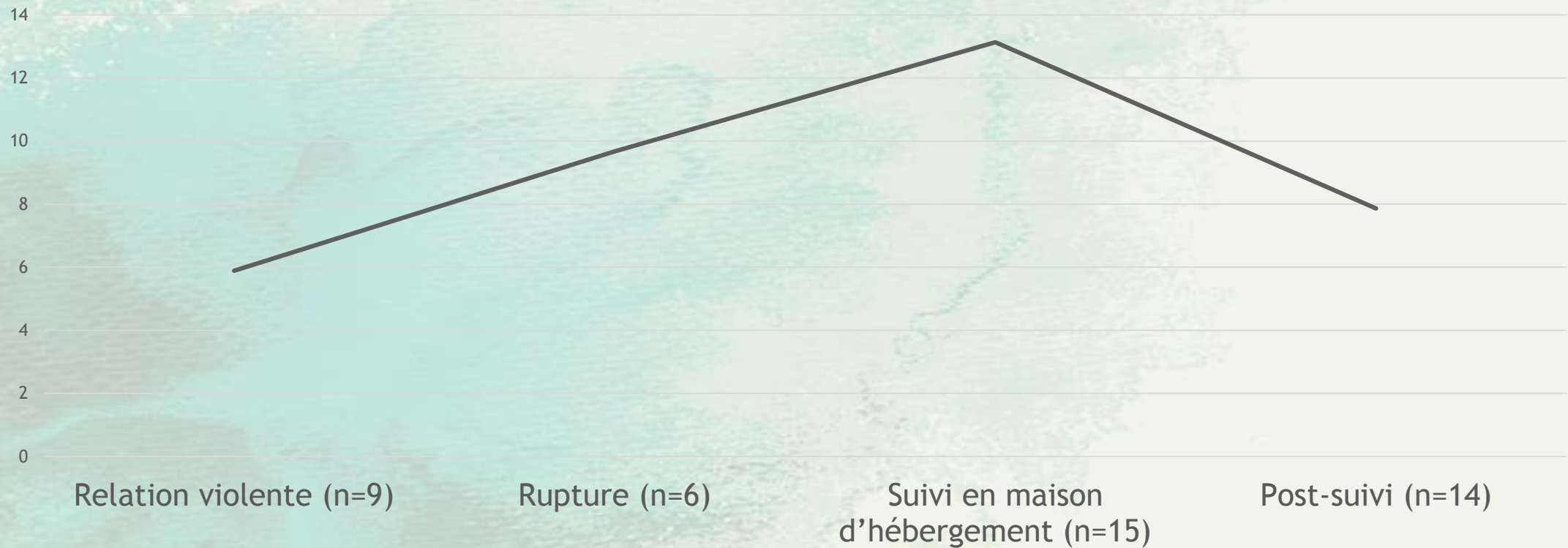
Les membres de l'entourage qui s'approprient ou refusent le problème contribuent à la perte d'autonomie des femmes.

Les actions de l'entourage

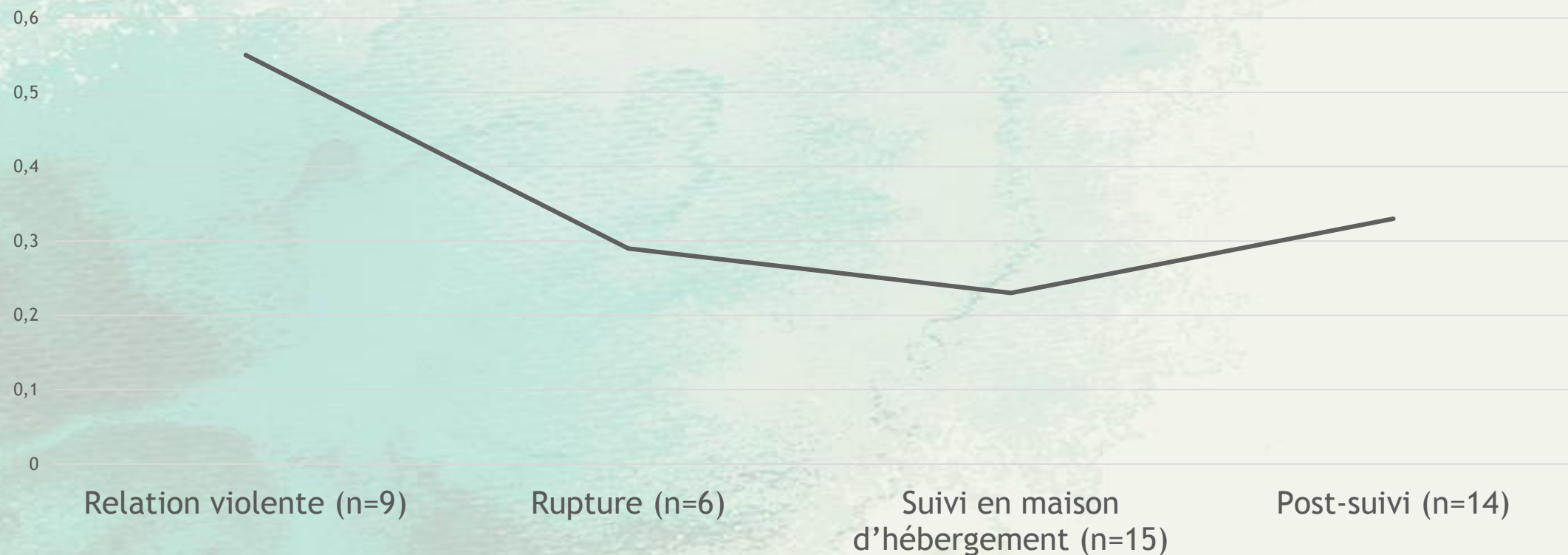
- S'appropriier le problème
 - Exprimer sa colère, menacer
 - Donner des ordres
 - Surveiller
- Refuser le problème
 - Exprimer un doute
 - Blâmer
 - Rejeter et se retirer
- Prendre sa juste part du problème
 - Respecter les choix et le rythme des femmes
 - Exprimer un appui
 - Aider
 - Référer

L'évolution globale du réseau des femmes

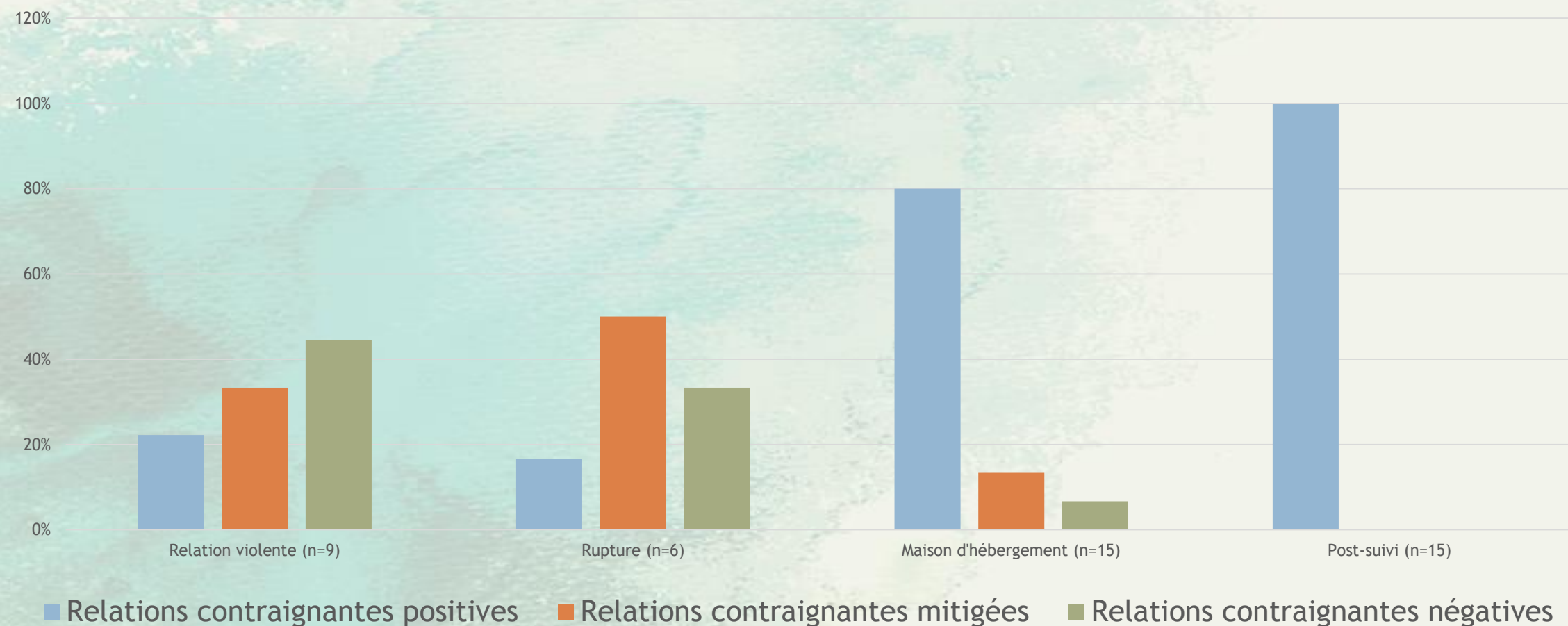
L'évolution de la taille du réseau des femmes



L'évolution de la contrainte structurelle des femmes



L'évolution de la qualité des relations contraignantes



Conclusions

Le passage en maison d'hébergement permet aux femmes de devenir plus autonomes au sein de leurs relations

- Elles peuvent avoir accès à une plus grande diversité d'options relationnelles (à court terme)
 - À long terme, l'accès à une diversité d'options demeure un défi
- Les relations qui prennent le plus de place dans leur réseau deviennent positives (et le restent pour le post-suivi)

Quelques pistes et questionnements pour la suite

- Suites pour la recherche
 - Utilisation de calendriers de vie
 - Recherche incluant les proches
- Développement de guides pour l'intervention centrée sur les réseaux
 - Interventions visant à améliorer la diversité du réseau des femmes?
 - Interventions visant à améliorer la qualité du réseau des femmes (ex. intervention visant à outiller les proches)?
- Sensibilisation de la population à l'égard des impacts de leurs actions?

Questions, commentaires?
anne-marie.nolet@umontreal.ca